

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE :

EDUCATEUR / EDUCATRICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- ✓ Recrutement par voie contractuelle (CDD)
- ✓ Poste à temps complet

FILIÈRE/CATÉGORIE/GRADE :

Médico-Sociale / A / Assistant socio-éducatif

DIRECTION GENERALE : Vie sociale, éducation et emploi

DIRECTION : Cohésion Urbaine et Sociale

SERVICE : Prévention, Insertion, Réussite Éducative - Équipe de prévention spécialisée

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Exerce la mission de prévention spécialisée, inscrit son action dans le cadre:
 - de la Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale de la Ville de Gap et du service prévention, insertion, réussite éducative,
 - du projet de service de l'équipe de prévention spécialisée
 - du réseau partenarial local.
- Les objectifs généraux de l'équipe de prévention spécialisée sont les suivants :
 - Aller à la rencontre des jeunes en situation ou en risque de rupture et de leurs familles, afin de proposer une prise en charge éducative individuelle, et une mise en lien avec les réseaux spécialisés, adaptés à leurs problématiques.
 - Assurer une veille et une mise en réseau autour des situations de vulnérabilité des majeurs isolés marginalisés.
 - Participer à impulser des dynamiques partenariales, permettant la mise en œuvre de stratégies de prévention globale, à l'échelle des territoires ou sur des thématiques spécifiques.
- À l'échelle de son service, l'éducateur / l'éducatrice de prévention spécialisée :
 - Oeuvre dans le souci constant de valoriser la participation et l'implication des bénéficiaires de l'accompagnement individuel ou collectif.
 - Assure le lien avec les partenaires impliqués sur les situations ou les projets qu'il/elle coordonne.
 - S'implique dans les thématiques transversales travaillées par la Direction.
 - S'implique dans le bon fonctionnement du lieu d'exercice (Maison des Habitants de la ville de Gap) en contribuant à l'accueil des publics et en respectant les procédures mises en place.
 - Assume l'autonomie requise par l'exercice de la mission au travers de ses capacités d'adaptation, d'initiative, de rigueur, d'organisation, lui permettant de faire face aux différentes situations rencontrées.

ACTIVITÉS/TÂCHES RELATIVES AU POSTE

- L'éducateur / l'éducatrice de prévention spécialisée exerce les fonctions suivantes :
 - Proposer et mettre en œuvre un accompagnement social à destination d'un public ciblé: jeunes en rupture ou en risque de délinquance et familles en difficulté ; majeurs isolés en situation de vulnérabilité.
 - Mettre en œuvre les objectifs de la prévention spécialisée, par un travail « d'aller vers » les publics en difficulté sur leurs territoires de vie.
 - Travailler en lien avec ces publics et leur environnement quotidien de manière à apporter des réponses adaptées à leurs problématiques et à les réinscrire dans le lien social.
 - Créer, à cet effet, une dynamique de travail et de partenariat actif avec les partenaires institutionnels, sociaux et associatifs.
 - Travailler en réseau avec les divers acteurs de l'insertion, de l'éducation, de la prévention et du soin.
 - Développer des analyses sur les situations individuelles et collectives rencontrées, en équipe et avec les partenaires.
 - Être en mesure d'évaluer une situation individuelle et le cas échéant d'intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance ou des majeurs vulnérables
 - Identifier les situations d'élèves en risque de décrochage scolaire et favoriser la construction de liens avec les élèves, mais également avec l'environnement social, familial et scolaire de ces jeunes.
 - Mettre en œuvre ou participer à des actions collectives, s'inscrivant dans les objectifs généraux de la prévention spécialisée.
 - Être en capacité de participer à des « diagnostics » de territoire : identifier des problématiques sur un territoire donné, élaborer des réponses adaptées, participer à la définition d'actions partenariales (articulations Contrat de Ville et CISPD).
 - Participer aux projets de la Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale et du Service prévention, insertion et réussite éducative.

Les pratiques de l'équipe sont structurées autour des principes suivants :

- Agir pour le développement personnel et l'émancipation des jeunes ou des familles en difficultés.
- Soutenir les personnes dans leur processus d'insertion.
- Favoriser le développement social local en s'appuyant sur la participation des habitants.

